



Fédération des Conseils
De Parents d'Elèves
Des Ecoles Publiques

1, rue du pré chaudron
57070 Metz
Téléphone :
03 87 63 10 08

E-mail : fcpe57@gmail.com

La confiance ne s'impose pas, elle se construit !

Un projet de loi est en route, voté à l'assemblée il est maintenant présenté au Sénat . Nous sommes très inquiets !

Malheureusement la « *loi école de la confiance* » c'est avant tout une recherche d'économie au détriment du bien-être des élèves et de leur réussite scolaire.

L'instruction obligatoire à 3 ans : un cadeau pour le privé !

Les mairies vont devoir verser les mêmes aides à part égale, dans **les écoles publiques et privées**. L'école publique bénéficiera de beaucoup moins de budget par rapport aux autres années . Les conséquences seront : une baisse drastique des ATSEM, des dotations pour l'achat des fournitures, des financements pour les bus destinés aux sorties scolaires...

Regroupement des écoles et des collèges

Nous allons vers **une fusion écoles maternelles, élémentaires et collèges**. **Les écoles seront gérées par le chef d'établissement d'un collège de secteur, aidé de son adjoint**. Ils ne seront pas en classe maternelle ou primaire et ne connaîtront pas la réalité du terrain ainsi que la spécificité des enfants, puisqu'ils ne seront pas sur place et qu'ils auront des centaines d'enfants à accompagner.

La généralisation des PIAL , l'inclusion à moindre coût.

Le PIAL est une logique comptable qui va prendre le pas sur le projet personnel de scolarisation des enfants en situation de handicap. L'objectif est une **réduction des personnels d'accompagnement (AVS, AESH)**.

Plus de soucis de remplacement

Des étudiants en cours de formation bac + 2 sans aucune expérience pédagogique certifiée par un concours **pourront enseigner aux enfants**. Encore un moyen de faire des économies sur le dos de nos enfants !

Finis les conseils d'Ecole et Conseils d'Administration pour les parents !

Cette réforme va éloigner tous les partenaires et usagers de l'école, des instances de décision et de concertation. A croire que les espaces de discussion, et de possible contradiction, mettent mal à l'aise le ministre.

C'est la fin de la coéducation parents – enseignants !

La fcpe Moselle demande aux sénateurs et sénatrices de voter contre cette loi pour retrouver la confiance dans une école laïque, gratuite, inclusive et bienveillante pour tous.

Il faut redonner à l'école tous les moyens pédagogiques, humains et financiers nécessaires à la réussite de tous les élèves .

La FCPE Moselle, appelle ses adhérents et tous les parents d'élèves à se mobiliser contre la loi Blanquer

*Manifestation pour tous les parents
Samedi 30 mars 2019 à 10 heures
devant l'Inspection Académique
1 rue Wilson à Metz*